

Châtellerault, le 3 janvier 2023

Objet : Appel à projets 2024 Politique de la Ville

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été destinataires ces derniers jours d'un mail cosigné portant lancement de l'appel à projet Politique de la Ville 2024 pour les QPV de Châtellerault dont la période court du **22 décembre 2023 au 12 février 2024**.

2023 a été une année de transition permettant la préparation de la nouvelle contractualisation en s'appuyant sur le travail d'évaluation du Contrat de Ville actuel avec les partenaires.

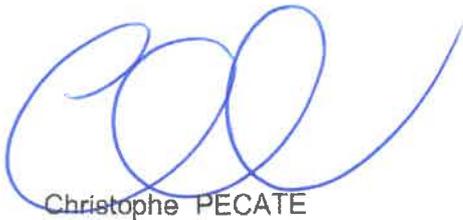
Le nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 » portera tout naturellement sur les stratégies et axes validés lors du COPIL du 14 décembre 2023, qui vous ont été présentés à l'occasion du Carrefour des Quartiers le 21 décembre dernier auquel vous avez largement participé.

Les modalités de dépôt des demandes de subvention n'ont pas changé. Les dossiers devront être adressés auprès de chaque financeur selon les modalités indiquées dans le document de procédure qui vous a été adressé avec le mail le 22 décembre dernier, **avant le 12 février 2024, dernier délai**.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du chargé de mission Politique de la Ville de Châtellerault au 05 49 23 72 02 ou auprès de la Préfecture de la Vienne au 05 49 55 69 60.

Nous vous remercions pour vos contributions et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Le Sous-Préfet de Châtellerault,


Christophe PECATE

Le Président de la communauté
d'agglomération,


Jean-Pierre ABELIN